

Communication sur l'écriture n'ko et la Civilisation

Communication lue par Nafadji Sory CONDE, membre de l'Académie N'ko lors de la troisième conférence des langues et de la linguistique mandé du 14 au 17 septembre à Paris

Chers participants de ce congrès !

Dans le monde actuel, tout le monde reconnaît l'importance de l'écriture pour l'Homme et pour l'humanité. Même les analphabètes eux mêmes en sont réellement conscients !

C'est à cause de l'importance avérée de l'écrit que les pays de l'Afrique Orientale ont inventé l'écriture dès l'époque des pharaons que l'on situe généralement à 3400 avant JC. Nous percevons les traces de ces hiéroglyphes à travers les fouilles archéologiques, les inscriptions sur les pyramides, les monuments et autres édifices tombales. Et c'est grâce aux travaux de l'égyptologue français Champollion (1790 - 1832) que nous pouvons déchiffrer aujourd'hui ces hiéroglyphes.

Cependant, c'est conformément aux spécificités et à l'esprit général des peuples et de chaque civilisation que l'écriture a évolué au sein des peuples au fil des millénaires, des siècles et des décades. Et cela de telle sorte que cette évolution ait tenu compte de la géographie du milieu d'invention et du degré atteint par le niveau de conservation littéraire des singularités de la civilisation de ce peuple.

C'est cette conformité scripturaire que l'on observe aisément à travers les différents systèmes scripturaux : hiéroglyphiques, syllabiques, consonantiques et alphabétiques.

Avant d'aborder, à mon humble avis, la période de l'écriture, il est à reconnaître que l'humanité ait commencé par l'époque de la pré-écriture au cours de laquelle les peuples ont pu garder à leurs manières leurs spécificités culturelles à travers des documents de la tradition orale. Chaque peuple a vécu à sa façon cette période et il est possible de mentionner que jusqu'à nos jours, certains sont encore au stade de la pré-écriture.

Ainsi, que ça soit les éléments de conservation culturelle à l'époque de la pré-écriture, ou quelles que soient les périodes des différents types d'écriture, la permanence et le dynamisme de chaque système de transcription est intimement liée à la capacité d'organisation de ce peuple. A ceci s'ajoutent les principes d'organisation de ce peuple qui pourront lui préserver et assurer le développement à travers les décisions émanant du peuple ainsi que les problèmes liés à la manière de clarifier sa langue.

Par ailleurs, si des problèmes insolubles surgissent par rapport au mode d'organisation de ce peuple, c'est ce qui emmène soit la désagrégation inéluctable de l'accessoire de conservation, soit la destruction de la capacité d'adaptation de la conservation, voire sa disparition ou l'incapacité de garder sa propre littérature.

Cette raison explique le fait que les peuples dits classiques aient progressivement émigré de la civilisation de l'oralité vers celle des signes hiéroglyphiques, voire alphabétiques conformément aux théories des relations de l'humanité dans le monde.

Plus étonnant encore est que jusqu'à un passé récent, le peuple mandingue était à l'époque de la pré-écriture par rapport à la conservation de sa culture et de sa littérature dans la mesure où l'instrument de conservation était toujours dynamique : « la tradition orale ».

C'est pourquoi à l'exception de cette documentation orale, il fallait trouver dans les signes hiéroglyphiques et alphabétiques ce qui est conforme à l'image du fond de la théorie et de la pensée et auxquelles l'écrit viendra spécifier.

a- conformité du sens reflétant le contenu sans tripatouillage ;

b- illuminer dans la singularité en le différenciant des autres ;

b- écriture syllabique : l'écriture Vaï et Nipone en sont ces illustrations. Elles se caractérisent par la présence de toutes les syllabes d'une langue. Mais elles sont incapables de transcrire des syllabes et phonèmes absents de la langue de départ. L'absence du phonème (r) et de ses dérivés syllabiques du système Vaï s'explique par cela...

c- Ecriture consonantique :

L'écriture arabe et ses dérivés, par leurs organisations, n'utilisent que des consonnes. La morphologie des mots des langues sémitiques permet une lecture à cause de leur pauvreté en voyelle. Le mode de fonctionnement du système permet cette compréhension.

d- Le système latin :

la plupart des langues européennes sont transcrites dans ce système. Le latin comprend des consonnes et des voyelles que l'on associe pour avoir des syllabes. Cela lui donne une plus grande clarté. Cependant, on ne peut pas transcrire en latin les sons d'autres langues sans adaptation. C'est pourquoi le latin primitif a subi plusieurs modifications de l'époque romaine jusqu'au latin moderne. Ainsi, toutes les langues européennes l'ont adapté à leurs spécificités. Ce fut le cas de l'alphabet français. Des signes diacritiques tels que les accents y ont été incorporés pour améliorer sa capacité de transcription.

Ces insertions ont eu lieu à des époques différentes et sur des espaces géographiques variés. Malgré tous ces efforts, le latin n'arrive pas à transcrire les langues très éloignées de son continent d'origine à plus forte raison les langues à ton.

➤ Le latin amélioré et modernisé qui est devenu le romain :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V W X Y Z

➤ Le latin-romain amélioré qui a évolué pour donner naissance au latin moderne sous forme de majuscule et de minuscule :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Cependant l'élargissement de la connaissance de l'homme dans la compréhension des choses permet le développement et l'éclaircissement de nos points de vue. C'est ce qui a amené l'intellectuel Paul Fassi et ses collaborateurs à apporter des solutions pratiques dans la modernisation du latin vers la fin du 19^{ème} siècle en 1897. Par l'ajout de nouveaux caractères et par l'insertion de nouvelles diacritiques, cet ensemble évolua et fut plus tard à l'origine d'un système baptisé « Alphabet Phonétique International ». Certaines faiblesses de l'oralité, ancien moyen de conservation des connaissances dans la civilisation mandingue, et l'absence d'un alphabet qui s'adapte aux langues mandingues, obligèrent le savant Vaï, Momolou Doualou, à inventer en 1830, soit 595 ans après Kurukanfuwa, une écriture pour cette variante dialectale malinké parlée au sud en zone forestière déformée. Cette écriture fut nommée N'vaïkan-gbodo par les mandingues et Vaï dans la tradition occidentale. Son invention précède de 47 ans ou presque un demi siècle la diffusion de la version du latin amélioré en 1897. Cela montre que les mandingues étaient très attachés à l'écrit. Malheureusement cette écriture fut délaissée parce qu'elle fut inventée et diffusée à la marge périphérique de la zone mandingue pour un dialecte et ne réussit pas à faire l'unanimité. Les difficultés liées à l'apprentissage des alphabets syllabiques pour une communauté longtemps analphabète et l'ignorance de la présence de cette écriture par les la majorité des locuteurs ont fait qu'elle n'a pas pu avancer. Avant l'invention de l'écriture vaï, les mandingues avaient réfléchi sur l'instrument qui pourrait conserver leurs littératures et leurs cultures. C'est alors que les mandingues ont mené des recherches pour se procurer de l'écriture.

Quelles écritures fallait-il donc choisir ?

Est-ce l'arabe qui pénétra au 10^{ème} siècle avec l'expansion de l'islam ou après le déclin de l'empire du Mali au 16^{ème} siècle, le latin qui est venu dans les bagages des colons européens ?

Entre ces deux alphabets, les mandingues ont tout d'abord choisi l'alphabet arabe auquel ils étaient déjà familiarisés à cause de leurs islamisations. Mais l'alphabet arabe s'est avéré incapable de transcrire la langue mandingue à cause de sa disposition linguistique différente de celle des langues sémitiques. (à suivre...),

Par Moussa DIALLO

